

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Française des Fundraisers

19 mars 2026

101 membres sont présents à distance ou représentés

L'ordre du jour comporte les points suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Présentation du contexte, des enjeux et des objectifs de l'AGE :
 - Examen des évolutions proposées pour les statuts
 - Examen des évolutions proposées pour le règlement intérieur
3. Actualités de l'AFF
4. Temps d'échange et de networking
5. Clôture de l'AGE : résultat des votes

L'Assemblée est ouverte par Jérôme DEANA, Secrétaire suppléant de l'AFF, à 9H00. Le quorum n'étant pas atteint, l'AGE est dissoute. Une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée le même jour et acceptée.

Les grandes évolutions du statut, du règlement intérieur ont été présentées, des échanges ont eu lieu avec les membres présents. Les résolutions ont été votées résolution par résolution :

Résolution 1. Approbation des nouveaux statuts :

Pour : 99
Contre : 1
Blanc : 1

Résolution 2. Approbation du nouveau règlement intérieur :

Pour : 96
Contre :
Blanc : 5

L'Assemblée Générale Extraordinaire est levée à 10h30

Jonathan HUDE-DUFOSSÉ
Président de l'Association Française des Fundraisers

